

Rapport d'activité pour l'année 2019

(présenté par le Comité à l'AG de mai 2020 par voie de consultation)

La distribution de produits de première nécessité est la tâche ordinaire principale de l'association. Durant l'année 2019, 3'491 **Paniers du Cœur** ont été remis, de sorte qu'on peut évaluer qu'ils ont aidé environ 14'000 personnes dans le besoin, A peu près 1'500 **soupers** ont été servis le jeudi soir sur environ 10 mois.

Le **loto** a été organisé le dimanche 17 février et a rapporté plus de 6'000 fr. (cf. détails dans les comptes annuels).

Sans l'apport des **bénévoles**, une association active dans le socio-caritatif comme les Restos du Cœur ne tournerait pas. On peut compter sur quelque 120 personnes donnant régulièrement un coup de main pour l'accomplissement des tâches sociales. En signe de reconnaissance, un souper en a réuni plus de 40 le 1^{er} février (cf. article sur le site). C'est le lieu de signaler qu'il est essentiel de trouver de la relève et, si possible, des gens plus jeunes, la pandémie liée au coronavirus ayant montré que l'âge pouvait se révéler un « risque ».

Lors de l'AG du 8 avril 2019, le **comité** a pris congé de François Savioz et d'Anne-Marie Pitteloud qui ont œuvré durant des années pour l'association. Ils ont été remplacés par Catherine Constantin et Zaïna Domon. Monique Michelet, active depuis de nombreuses années, a annoncé à cette occasion qu'elle passerait la main en 2020. L'AG doit donc désigner sa remplaçante par voie de consultation, Fabienne Délèze Constantin étant proposée à ce poste.

Bien qu'ils aient quitté le comité, Anne-Marie Pitteloud et François Savioz ont œuvré à l'organisation du 27^e **souper de Noël**. Celui-ci a réuni 150 personnes (cf. article sur le site).

Pour ce qui est des **comptes**, le trésorier Henri Kuchler les a placés sur le site, avec le rapport des vérificateurs et le budget 2020 - qui est proposé avec des réserves compte tenu des incertitudes liées au covid-19 - afin que les membres puissent les approuver en connaissance de cause et en donner décharge au comité.

On ne saurait terminer ce rapport sans adresser de chaleureux **remerciements** à tous ceux qui permettent à l'association des Restos du Cœur - Sion de remplir ses objectifs statutaires. Cela concerne notamment les sept membres du comité et le cuisinier, Philippe Jaquet, mais aussi les divers commerces de la place qui aident l'association par la remise de produit ainsi que tous les bénévoles qui offrent un peu de leur temps et beaucoup d'énergie.